CONSOLATION

UNE REVUE BASÉE SUR DES FAITS, SUR UNE ESPÉRANCE ET UNE CONVICTION

Une interdiction anticonstitutionnelle du Gouvernement du canton de Zoug

Le Tribunal fédéral lève une interdiction prononcée par le Gouvernement du canton de Zoug contre les Témoins de Jéhovah!

Le vrai guide de l'homme

Les hommes doivent choisir entre les guides humains et Jéhovah et sa Parole qui est le guide parfait

---

L'église catholique a-t-elle failli?

L'épiscopat catholique dans la révolution nationale de l'Allemagne en 1933

«CONSOLATION» UNE REVUE QUI SE LIT DANS LES CINQ PARTIES DU MONDE

Consolation French edition	Revue mensuelle Monthly	Le numéro: 20 cts 1 an: 2 fr. 50	Berne, Juin 1946 14e Année	No 152

Les Ecritures enseignent clairement

Que Jéhovah, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres, ayant été, par lui, rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ qui a été couvert de gloire et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le grand exécuteur des desseins de Jéhovah.

Que Dieu fit la terre et la donna pour demeure éternelle à l'homme qu'il créa parfait, mais qu'Adam fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de sa désobéissance tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

Que Jésus fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon des humains qui veulent lui obéir; que Dieu le ressuscita avec un corps divin et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

Que l'organisation de Jéhovah est une Théocratie, qu'elle est appelée Sion et a pour Chef Christ Jésus, le Roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus, oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah ils sont ses témoins chargés de rendre témoignage à sa suprématie, de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, et de porter ainsi les fruits du Royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

Que le monde a pris fin parce que Jéhovah a placé le Seigneur Jésus-Christ sur son trône. Et que celui-ci, après avoir chassé Satan du ciel, a commencé à instaurer le Royaume de Dieu sur la terre.

Que la délivrance et les bénédictions réservées aux peuples ne leur seront dispensées que par le Royaume de Dieu dont le Chef, Christ, règne déjà. Que le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'instauration de la justice sur toute la terre. Que sous le règne de Dieu les personnes de bonne volonté ayant survécu à Armaguédon exécuteront l'ordre divin de « remplir la terre » d'une race de justes.

Avis: La version de la Bible généralement employée dans notre revue est celle de Segond.

CONSOLATION

Périodique mensuel

« L'esprit du Seigneur, l'Eternel, est sur moi,
car l'Eternel m'a oint
pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux;
il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé,
pour proclamer aux captifs la liberté,
et aux prisonniers la délivrance;
pour publier une année de grâce de l'Eternel,
et un jour de vengeance de notre Dieu;
pour consoler tous les affligés. »
Esaïe 61: 1, 2

Editeur:
ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH EN SUISSE

Imprimerie:
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

Bureau principal:
117, Adams Street, Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.

Fonctionnaires:
N. H. Knorr, président
W. E. Van Amburgh, secrétaire

Filiale en Suisse:
39, Allmendstrasse, Berne

Rédacteur responsable:
H. Steinemann, Berne

Abonnements:
1 an 2 fr. 50; 6 mois 1 fr. 25
le numéro 20 ct.

S'adresser à
WATCH TOWER, 39, Allmendstrasse, Berne
Tél. (031) 2 49 34, Chèques postaux III 3319
aux Etats-Unis: 117, Adams Street, Brooklyn, N. Y.
au Canada: 40, Irwin Avenue, Toronto 5, Ont.
en Angleterre: 34, Craven Terrace, Londres, W. 2.

Ce périodique
paraît aussi en allemand, en anglais et
en d'autres langues

Imprimerie de la Tour de Garde, Berne
Printed in Switzerland

8598

SOMMAIRE № 152

Une interdiction anticonstitutionnelle du Gouvernement du canton de Zoug 3
Il faut savoir lire la Bible 5
D'où provient cette force héroïque des fidèles témoins? 6
Le vrai guide de l'homme 8
Comment s'expliquer les actes de violence de l'époque actuelle ? 8
Vous demandez — nous répondons 10
Contradictions qui ne le sont qu'en apparence 11
Matière à réflexion 11
Que se proposent les Témoins de Jéhovah ? 12
« Cette bonne nouvelle sera prêchée pour servir de témoignage à toutes les nations » 13
L'église catholique a-t-elle failli ? 14

Une interdiction anticonstitutionnelle du Gouvernement du canton de Zoug

Le Tribunal fédéral lève pour la deuxième fois une interdiction prononcée par le Gouvernement du canton de Zoug contre les Témoins de Jéhovah!

Dans un Etat constitutionnel, il ne devrait vraiment pas arriver que des citoyens soient obligés de défendre devant le juge leur droit indiscutable d'énoncer leur opinion sur des questions vitales concernant la Bible!

Dans le canton catholique de Zoug également ces droits fondamentaux devraient être accordés aux non-catholiques sans contestation et sans procès. Le droit ne se plie pas selon les circonstances. Même un gouvernement cantonal devrait tenir compte — d'après les paroles de Jérémie Gotthelf — de ce que le droit n'est pas une perche de haricots, dont on peut casser une partie « encombrante »!

Les causes de cette interdiction inconstitutionnelle

Les Témoins de Jéhovah avaient invité les habitants de Zoug à une conférence, fixée à vendredi 11 janvier à 8 heures du soir, dont le sujet était le suivant: « L'homme reussira-t-il comme reconstructeur du monde? » Jusqu'à ce jour, cette conférence avait été tenue sans aucun incident dans presque cent localités de la Suisse. Malgré cela, le catholique Conseil d'Etat zougois interdit cette conférence, prétendant à tort que « les tendances hostiles à l'église qui s'étaient manifestées à diverses reprises dans ces assemblées, étaient susceptibles d'amener des troubles». C'est ainsi que, ce 11 janvier, la police pénétrait dans la salle et dissolvait l'assemblée. Les Témoins de Jéhovah déposèrent auprès du Tribunal fédéral suisse une plainte de droit public contre ce procédé arbitraire, concluant à la levée de cette interdiction anticonstitutionnelle. Le 18 mars 1946, le Tribunal fédéral admit la plainte des Témoins de Jéhovah et leva l'interdiction catholique et intolérante des Zougois.

Mais ce n'est pas la première fois que le Tribunal fédéral est appelé à protéger les Témoins de Jéhovah contre de telles mesures dictatoriales du Conseil d'Etat du canton de Zoug. Déjà en 1937, cette autorité interdisait aux Témoins de Jéhovah, en dépit du droit constitutionnel appartenant à tous les Suisses, la propagation du message biblique sur la vérité du Royaume, « notamment la distribution d'imprimés et l'organisation de conférences dans le canton de Zoug". Dans ce cas également, le Tribunal fédéral leva l'interdiction qui constituait une infraction à la liberté de conscience ou des cultes. Cela se passait au printemps 1938, donc il y a huit ans.

Tous les citoyens sont égaux devant la loi.

Le droit ne se plie pas selon les circonstances. Il n'est pas une perche de haricots, dont on peut casser une partie « encombrante »!

Jérémie Gotthelf

Le gouvernement de Zoug a-t-il maintenant compris que d'autres citoyens ont aussi des droits qu'il ne saurait entraver? Quand cet esprit catholique d'intolérance à l'égard de ceux qui pensent autrement se décidera-t-il, à Zoug également, de respecter les droits des non-catholiques?

Ou bien le Conseil d'Etat catholique du canton de Zoug partagerait-il la manière de voir du prêtre catholique Robert Mäder? Dans ce cas, ce serait évidemment grave, car Mäder écrit (nous citons un passage de « Si Paul revenait »):

Rome n'a jamais connu ce qu'on appelle aujourd'hui le respect des convictions d'autrui... C'est pourquoi l'église, faisant usage du droit de la censure, a contrôlé les livres quant à leur teneur en vérité, et les a, cas échéant, interdits.

De même que cela contrariait les pharisiens et les scribes que quelqu'un qui pensait autrement qu'eux, Jésus-Christ, enseignât le peuple, de même cela contrarie l'esprit de la prêtraille, pour user ici d'une expression de Pestalozzi, lorsqu'on proclame des vérités non-catholiques, mais, en revanche, bibliques.

«Les ténèbres haïssent la lumière», telle est la vraie origine de ces interdictions inconstitutionnelles!

La conférence aura néanmoins lieu

Ce litige concernant le droit d'exprimer librement son opinion étant ainsi tranché, cela en faveur de la liberté et au détriment du pouvoir dictatorial, la conférence « L'homme réussira-t-il comme reconstructeur du monde? », laquelle sera suivie d'autres conférences, aura aussi lieu dans la ville de Zoug. Nous tenons à y inviter cordialement toutes les personnes de bonne volonté de Zoug et des environs.

Nous rappelons par contre publiquement au Conseil d'Etat du canton de Zoug — qui a prononcé ces interdictions anticonstitutionnelles — et au commandant de la police de ce canton — qui a dissous l'assemblée du 11 janvier 1946 — le passage ci-après, contenu dans l'arrêt du Tribunal fédéral du 30 avril 1937:

« S'il y avait danger que des assemblées publiques des Témoins de Jéhovah donnent lieu a des troubles, sans qu'une polémique illicite en soit la cause, ce ne serait pas une raison qui permette d'interdire ces assemblées. *Le gouvernement devra, en cas de troubles, toujours intervenir contre ceux qui les occasionnent et serait donc, dans le cas précité, tenu de protéger contre des perturbateurs éventuels le cours normal de l'assemblée.* »

Les échos de la presse

Un grand nombre de quotidiens rapportent sur cet arrêt du Tribunal fédéral en faveur des Témoins de Jéhovah. Les titres sous lesquels cette nouvelle a été publiée sont intéressants. Nous en citons quelques-uns: « Succès des Témoins de Jéhovah devant le Tribunal fédéral », « Les Témoins de Jéhovah peuvent maintenant aussi agir dans le canton de Zoug », « Les Témoins de Jéhovah ont le droit de parler », « Les Témoins de Jéhovah ont été protégés », « Les Témoins de Jéhovah obtiennent

justice », « Liberté de religion: les Etudiants de la Bible peuvent également la revendiquer », « La liberté de croyance doit être sauvegardée », « Le Tribunal fédéral contre les dictateurs de Zoug », « Le Zoug catholique perd », etc.

La presse catholique conservatrice y a trouvé moins de plaisir; elle écrivait au sujet de cet arrêt du Tribunal fédéral: « Un arrêt incompréhensible! », ou bien, dans une autre feuille: « Ce jugement est maintenant interprété comme liberté de religion reconnue en faveur des Etudiants de la Bible ». Et les « Zuger Nachrichten » catholiques: « On pourrait donner à cet arrêt du Tribunal fédéral l'étiquette: « Libéral jusqu'à la versatilité » (« Liberal bis zur Gesinnungslosigkeit »). Quelles tendances ces messieurs de la rédaction des « Zuger Nachrichten » ont-ils donc, s'ils reprochent au Tribunal fédéral la versatilité, pour avoir défendu les libertés de croyance, de conscience et de parole? Préfèrent-ils la répression de la libre parole, à la tolérance libérale? L'esprit d'Hitler survit-il au cœur de la Suisse?

Le « Seeztal- und Flumserbote » à Mels (St-G.) n'est également pas d'accord avec le Tribunal fédéral. Il écrit:

«... Le Tribunal fédéral a admis une plainte formulée par les Témoins de Jéhovah...: les Témoins de Jéhovah pourront donc tranquillement traîner dans la boue les églises chrétiennes de notre pays; peut-être pourra-t-on encore leur courir sus avec une procédure criminelle, quand ils iront décidément trop loin dans une de ces assemblées et troubleront ainsi gravement la paix confessionnelle..., mais voilà seulement après. »

Ces journalistes catholiques ne s'occupent guère de savoir si les enseignements des hommes, les dogmes de l'église et toutes sortes d'erreurs, sont contraires ou non à la Parole de Dieu. Cela conviendrait à des gens de cette espèce s'il n'y avait pas de procédure judiciaire et s'ils pouvaient simplement traiter de malfaiteurs et les empêcher à jamais de « nuire » et de parler, tous ceux qui ne pensent pas comme eux, et cela avant qu'ils aient le temps de signaler des doctrines manifestement erronées. Ici s'appliquent également ces paroles: les ténèbres haïssent la lumière. Or les événements récents montrent comment les ténèbres envahissent le monde, là où la liberté d'énoncer son opinion est réprimée méthodiquement!

Encore quelques commentaires de presse:

Un journal bâlois écrit: « Les Témoins de Jéhovah ont déposé auprès du Tribunal fédéral une plainte de droit public contre une interdiction du gouvernement du canton de Zoug de tenir une assemblée publique à Zoug, concluant à la levée de cette interdiction. Le Tribunal fédéral a admis cette plainte et a rappelé à l'ordre le gouvernement intolérant, noir, de Zoug. Nous n'avons pas affaire aux Témoins de Jéhovah; cet arrêté du Tribunal fédéral nous réjouit néanmoins. »

La « Zuger Volksblatt » fait observer à ce sujet: « Les Etudiants de la Bible ne sauraient souhaiter une meilleure propagande que ces interdictions. Il serait bon que la majorité gouvernementale s'en rende compte, quand elle prend de telles mesures, dictées par un esprit policier peu généreux et, en plus de cela, inconstitutionnelles. »

Un journal de la Suisse centrale: « Cet arrêt du Tribunal fédéral constitue pour la majorité du Conseil d'Etat du canton de Zoug une *remise en place méritée*. Nous n'avons jamais douté de l'issue de ce recours. Car ce que la majorité du gouvernement a radoté en fait de trouble de la tranquillité et de l'ordre, n'était que des bêtises. La preuve en est que précisément à l'époque où l'interdiction eut lieu à Zoug, les Témoins de Jéhovah organisaient, dans la ville bien catholique de Lucerne pendant plusieurs dimanches de suite leurs assemblées, auxquelles ils invitèrent la population par des affiches et des feuilles volantes qu'ils distribuèrent dans les boîtes aux lettres de toute la ville. Or, il n'y eut nulle part le moindre petit incident. Il n'y a des incidents à cause des Témoins de Jéhovah que là où des fanatiques religieux créent du haut de la chaire l'atmosphère voulue pour ces incidents. Que le Conseil d'Etat du canton de Zoug en prenne seulement note. Il est d'ailleurs intéressant que ce même Conseil d'Etat qui a agi ici d'une manière aussi inconstitutionnelle, n'ait pas adressé le moindre blâme à des gens à Baar qui, dans leur feuille paroissiale, traitent les personnes qui pensent autrement qu'eux de « *Gottverdammibrüder* » (frères-Dieu-me-damne) et de «*Schilfrohrseelen* » (âmes de roseau). Cela, Messieurs les Conseillers d'Etat, n'est pas seulement troubler la tranquillité et l'ordre, c'est *empoisonner les sources*. Le fait qu'ils ne sont pas intervenus prouve ce que vaut leur objectivité. »

Un quotidien de la Suisse orientale écrit ce qui suit après avoir établi les faits dans une longue introduction: «... Les Témoins de Jéhovah attaquèrent l'interdiction de l'assemblée et, en invoquant les articles 49, 50, 55, 56 et 4 de la Constitution fédérale qui garantissent les droits individuels de la liberté de croyance, de conscience, des cultes, de la presse et de réunion, ainsi que l'égalité de tous les citoyens devant la loi, ils déposèrent une *plainte de droit public* auprès du Tribunal fédéral. Ils conclurent à la levée de l'interdiction. *Le Tribunal fédéral a admis la plainte.* Ainsi qu'il l'a déja exposé dans une série d'arrêts, l'organisation de conférences et la distribution d'imprimés ne peuvent, d'après la Constitution, être interdites d'une façon générale que s'il est à prévoir avec certitude ou pour le moins avec une très grande probabilité que toute propagande de l'association considérée aura pour conséquence de troubler les bonnes mœurs, l'ordre ou la paix religieuse. Or, tel n'est pas le cas. Les Témoins de Jéhovah ont déjà occupé le Tribunal fédéral à diverses reprises et celui-ci a exposé dans un arrêt du 30 avril 1937: « Les Témoins de Jéhovah ramènent les conditions telles qu'elles existent dans ce monde à la domination du diable. Ils rejettent notamment toute organisation ecclésiastique et tout acte rituel, étant donné qu'ils se placent au point de vue du christianisme primitif tendant à l'imitation individuelle de Christ, et admettent que le Royaume de Dieu sur terre est imminent. » Il ne réside toutefois dans cette conception aucune menace de l'ordre, de la tranquillité et de la sécurité publics. Il y a là un écart de la doctrine telle qu'elle est enseignée par les confessions reconnues par l'Etat; toutefois, le fait de partager et de défendre cette conception reste dans les limites de la liberté de conscience et des cultes. Il n'y a aucun indice qui permette de supposer que ces conférences puissent donner lieu à des perturbations de l'ordre public et le canton de Zoug n'en fait du reste pas valoir. Or, une simple supposition ne suffit pas pour justifier l'interdiction. Aussi longtemps que ces gens se maintiennent dans les limites qui leur sont fixées, et qu'ils tiennent, sans dépasser ces limites, à faire usage d'un droit garanti par la Constitution, on ne saurait le leur interdire. Car personne exerçant un droit d'une manière légale, ne peut en être empêché, uniquement parce que sa manière de voir ne coïncide pas avec celle de la majorité des citoyens; c'est au contraire celui qui cherche à entraver l'exercice de droits constitutionnels, qui enfreint l'ordre public et c'est contre lui que devrait intervenir la police de l'ordre qui doit être exercée par l'Etat. »

Consultez le livre de Jéhovah et lisez!
— Esaïe 34: 16 —

Cette image « Dimanche après-midi » d'Albert Anker nous a été envoyée par un lecteur avec l'observation suivante:

« Il faut que ces temps reviennent ». — Ce lecteur entend évidemment par là les temps où même les simples gens du peuple trouveront suffisamment de temps et d'intérêt pour lire en commun un chapitre de l'Ecriture sainte.

Comprends-tu ce que tu lis?

La Bible est écrite pour des hommes mûrs, qui savent réfléchir. Cela ne signifie toutefois pas que des enfants et des personnes illettrées ne puissent en tirer profit. L'apôtre Paul relate le gain considérable que possède celui qui connaît dès l'enfance les saintes Ecritures, lesquelles ont le pouvoir de rendre sage afin d'obtenir le salut: « Toute Ecriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre. » — II Timothée 3: 16, 17.

De même l'introduction des proverbes de Salomon montre que non seulement le sage augmentera son savoir par la lecture des Ecritures, mais aussi que le simple obtiendra du discernement et le jeune homme de la connaissance et de la réflexion.

La loi de Jéhovah prescrivait aux Juifs (Deutéronome 6: 7) d'inculquer constamment à leurs enfants la Parole de Dieu et l'alliance du Sinaï. Il va sans dire qu'il ne sert à rien de se contenter d'apprendre les passages bibliques par cœur; qu'on se garde de tels exercices dépourvus d'esprit!

Seules les personnes de bonne volonté tireront un véritable profit de la parole de vérité, qui comprendront le sens des paroles de vie et qui seront prêtes à faire la volonté du Père céleste. — Matthieu 7: 21.

Il faut savoir lire la Bible!

Un théologue, professeur considéré à l'Université de Zurich, a reconnu dans des assemblées publiques — bien qu'étant leur adversaire — que les Etudiants de la Bible (aujourd'hui Témoins de Jéhovah) ont réussi ce qu'aucune église ni aucune secte n'a pu faire, à ce que des hommes modernes recommencent à lire leur Bible.

Une feuille paroissiale réformée écrivait récemment: « Si les Suisses savaient manier la Bible aussi bien que les cartes de yass, la situation serait excellente dans notre patrie. »

De même, une feuille paroissiale catholique a reconnu ouvertement: « Le sens en faveur de la Bible et la compréhension de la Bible nous font défaut, tout particulièrement à nous, catholiques. »

De nombreuses personnes bien intentionnées, non seulement des pécheurs sur leur lit de mort et des affligés, ont certainement essayé, pleines d'espoir, de lire la Bible, afin d'y trouver, si possible, les richesses célébrées et impérissables. Mais, n'étant pas convenablement dirigées, c'est souvent avec une grosse déception qu'elles abandonnèrent leurs efforts. Personne ne pourra puiser à cette source d'importants trésors spirituels, s'il ne l'étudie pas avec application. « A cause de cela même, faites tous vos efforts pour joindre à votre foi la vertu (note marginale: énergie spirituelle, activité, action), à la vertu la science... » — II Pierre 1: 5.

L'étude de la Parole de Dieu mène à la connaissance de la vérité. Et la vérité est un but tellement élevé de l'esprit que les personnes bien intentionnées devraient y tendre avec la plus grande énergie. Car quiconque ne reconnaît pas la vérité, est à la merci de l'erreur et de l'esprit du mensonge ou des ténèbres. Celui qui aime et qui apprécie la vérité, fait du bien à son âme. Proverbes 8: 35, 36: « Car celui qui me trouve à trouvé la vie, et il obtient la faveur de l'Eternel. Mais celui qui pèche contre moi nuit à son âme, tous ceux qui me haïssent aiment la mort. »

Avis aux débutants désireux d'apprendre!

Celui qui commence de lire « systématiquement » la Bible, livre après livre, et celui qui lit au hasard les passages qui lui tombent sous les yeux, se lasseront rapidement. Car la plupart de ces lecteurs de la Bible seront obligés de déclarer comme l'eunuque éthiopien: Comment pourrais-je comprendre l'Ecriture, si quelqu'un ne me guide? (voir Actes 8: 31) De même qu'en arithmétique il faut commencer par le livret, pour l'étude de la Bible, on débutera utilement par les « premiers rudiments ». (Cette expression se trouve dans l'épître aux Hébreux (5: 12), et trois versets plus loin sont mentionnées comme doctrines élémentaires celles de la foi en Dieu, du baptême, de la résurrection des morts, du jugement éternel.)

Ce qui est particulièrement stimulant et instructif pour les débutants c'est l'examen de l'enseignement biblique de la résurrection des morts, parce que cette espérance biblique satisfait le cœur et la raison à un bien plus haut degré que toutes les fausses conceptions de l'église, à savoir de l'âme « immortelle », d'un meilleur au-delà, du purgatoire, de l'enfer, du « jugement dernier » et d'autres produits de la fantaisie ecclésiastique.

Les écrits des Témoins de Jéhovah, écrits qui expliquent la Bible, ont toutes les qualités requises pour quiconque désire apprendre à connaître les vérités fondamentales des saintes Ecritures. Ils conduisent aussi le lecteur à des choses plus profondes, soit aux questions sur l'admission du mal, sur les mystères du Royaume et sur la réhabilitation du nom de Jéhovah. Ils montrent la vraie signification de la création terrestre et de la « nouvelle création », des règnes de ce monde, de la loi et des précieuses promesses de Dieu, de l'affranchissement du péché, de la maladie et de la mort, ainsi que d'autres sujets importants.

D'où provient cette force héroïque des fidèles témoins?

Il y a des témoins du nom de Jéhovah depuis environ 6000 ans; Abel était le premier d'une « si grande nuée de témoins ». Leur esprit indomptable ou leur persévérance héroïque est un fruit de leur véritable foi. Ce fait est confirmé avant tout par le chapitre 11 de l'épître aux Hébreux:

« C'est par la foi que Moïse quitta l'Egypte, sans être effrayé de la colère du roi; car il se montra ferme, comme voyant celui qui est invisible... D'autres furent livrés aux tourments, et n'acceptèrent point de délivrance, afin d'obtenir une meilleure résurrection; d'autres subirent les moqueries et le fouet, les chaînes et la prison; ils furent lapidés, sciés, torturés, ils moururent tués par l'épée, ils allèrent çà et là vêtus de peaux de brebis et de peaux de chèvres, dénués de tout, persécutés, maltraités, —

eux dont le monde n'était pas digne,

errants dans les déserts et les montagnes, dans les cavernes et les antres de la terre... Nous donc aussi, puisque nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins,... courons avec persévérance dans la carrière qui nous est ouverte. »

Les témoins de Jéhovah des temps actuels ont également éveillé l'attention d'hommes bien disposés, par leur persévérance inébranlable au milieu de persécutions inhumaines. Les auteurs religieux et spirituels de ces atroces persécutions, qui ne peuvent nier que les témoins de Jéhovah sont restés vainqueurs dans cette « carrière », opposent deux infâmes objections à la publication des témoignages de persévérance: Ces « ecclésiastiques » romains prétendent que le martyre incontestable des témoins de Jéhovah n'est pas une preuve de véritable foi, et que la publication des rapports sur les persécutions victorieusement surmontées constitue une forme rebutante d'éloge de soi-même de la part des témoins.

Or, des gens qui ne sont pas corrompus par la religion, recherchent les causes spirituelles de cette force de résistance indomptable au milieu de persécutions diaboliques.

Eloge de soi-même?

Est-ce réellement de la vantardise, découlant de sentiments condamnables, quand un disciple de Christ présente un rapport véridique sur la persévérance de ses frères en la foi? Pourquoi est-ce si désagréable aux hypocrites religieux quand des témoignages, conformes à la vérité, de la victoire remportée par de vrais chrétiens, grâce à leur foi, parviennent à leur connaissance?

Que diront donc ces si susceptibles critiques de haute moralité, quand ils tomberont une fois, par hasard, dans leur Bible — cela pourrait leur arriver — sur la « page de gloire » de l'apôtre Paul? :

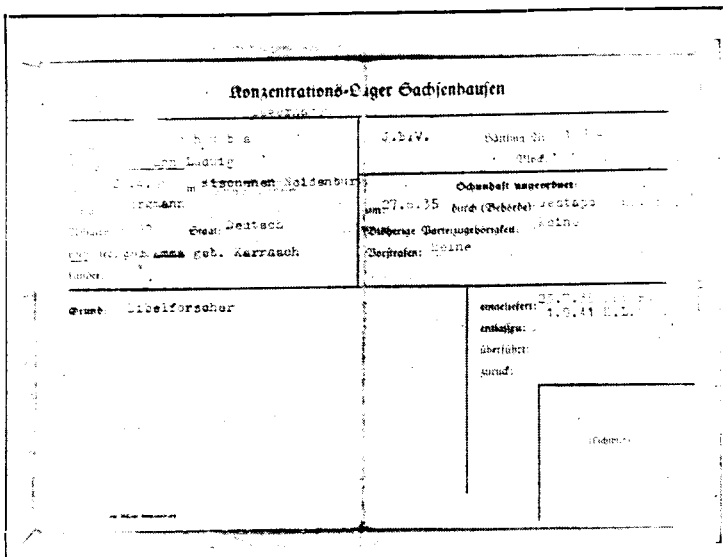
Konzentrations-Lager Sachsenhausen

Schutzhaft angeordnet:
Staat: Deutsch
Vorstrafen: Keine
Grund: Bibelforscher

Nos figures représentent des reproductions réduites des cartes d'état civil du camp de concentration de Sachsenhausen. Les détails suivants méritent d'être relevés: Religion: néant Etat: Allemand
Affiliation précédente à un parti: aucune
Peines subies: aucune
Motif: Etudiant de la Bible.

Punitions dans le camp

13/8/35: Tordu le corps dans la nuit du 13 au 14/8/35, pour n'avoir obéi à aucun ordre. 1/7/36: 10 jours de cachot et 25 coups de bâton, pour avoir refusé de travailler. 5/11/36: 10 jours de cachot et 25 coups de bâton pour avoir fait de la réclame dans le camp en faveur de Jéhovah. 11/1/37: 21 jours de cachot, pour avoir refusé à diverses reprises de travailler. Le 1er mai 1937: 18 jours de cachot pour avoir refusé de travailler et pour s'être montré indiscipliné. Le 3/5/37: 21 jours de cachot et 3 mois de compagnie disciplinaire pour avoir, au cours d'une réception commune, ameuté les autres détenus et insulté le gouvernement. Le 7/3/38: 30 jours de cachot et 25 coups de bâton pour s'être moqué d'un chef du camp qui le réprimandait. Le 12/3/38: 8 jours de cachot et 15 coups de bâton pour être resté assis pendant le chant du « Deutschlandlied » et n'avoir pas enlevé sa casquette. Le 6/4/38: 5 jours de cachot et 15 coups de bâton, parce qu'il refusait de signer les différentes peines d'emprisonnement. Le 10/10/38: 2 fois 2 heures de pilori pour cause de paresse. Le 18/10/38: 8 jours de stationnement au portail sans repas du soir. Le 13/9/40: 4 heures d'exercice de punition pour s'être entretenu longuement pendant le travail avec d'autres détenus et ne pas avoir travaillé.
Décédé le 3 septembre 1942.

«... Recevez-moi comme un insensé, afin que moi aussi, je me glorifie un peu. Ce que je dis, avec l'assurance d'avoir sujet de me glorifier... Puisqu'il en est plusieurs qui se glorifient selon la chair, je me glorifierai aussi. Car vous supportez volontiers les insensés, vous qui êtes sages... Sont-ils ministres de Christ? — Je parle en homme qui extravague. — Je le suis plus encore: par les travaux, bien plus; par les coups, bien plus; par les emprisonnements, bien plus. Souvent en danger de mort, cinq fois j'ai reçu des Juifs quarante coups moins un, trois fois j'ai été battu de verges, une fois j'ai été lapidé, trois fois j'ai fait naufrage, j'ai passé un jour et une nuit dans l'abîme. Fréquemment en voyage, j'ai été en péril sur les fleuves, en péril de la part des brigands, en péril de la part de ceux de ma nation, en péril de la part des païens, en péril dans les villes, en péril dans les déserts, en péril sur la mer, en péril parmi les faux frères. J'ai été dans le travail et dans la peine, exposé à de nombreuses veilles, à la faim et à la soif, à des jeûnes multipliés, au froid et à la nudité. Et, sans parler d'autres choses, je suis assiégé chaque jour par les soucis que me donnent toutes les Eglises. Qui est faible, que je ne sois faible? Qui vient à tomber, que je ne brûle? S'il faut se glorifier, c'est de ma faiblesse que je me glorifierai! Dieu, qui est le Père du Seigneur Jésus, et qui est béni éternellement, sait que je ne mens point!» — II Corinthiens 11: 16–31.

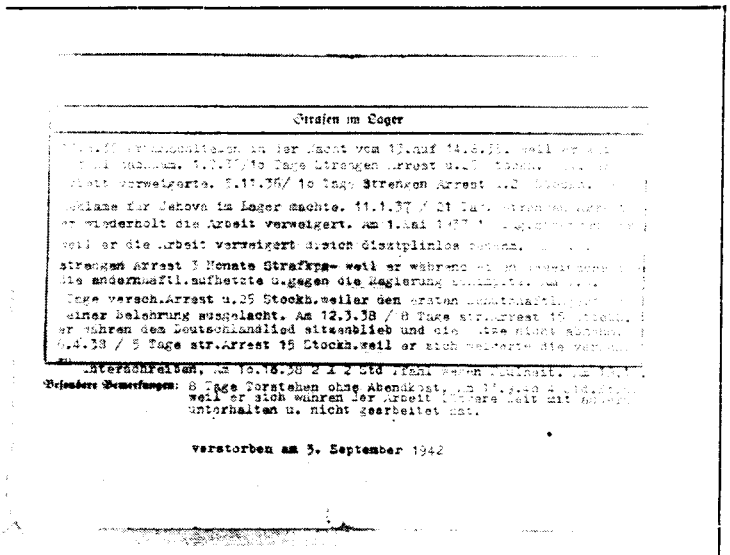
Strafen im Lager

Besondere Bemerkungen: 8 Tage Torstehen ohne Abendkost, weil er sich während der Arbeit unterhalten u. nicht gearbeitet hat.

verstorben am 3. September 1942

N'est-il pas surprenant qu'après tous ces mauvais traitements, un témoin ait encore le courage de défendre le nom de Jéhovah? C'était précisément cette sincérité qui était la cause de son arrestation. Déjà la première des peines mentionnées sur la carte du camp (Tordre le corps pendant la nuit) est d'une cruauté diabolique et correspond bien à l'esprit nazi et inquisiteur. Le motif allégué (parce qu'il n'a obéi à aucun ordre) n'est pas une excuse pour ses bourreaux; car il s'agissait évidemment d'ordres incompatibles avec la véritable dignité humaine ou avec la conscience d'un chrétien. Le «refus de travailler» signifiait certainement, en Allemagne nazie, le refus de travailler pour la guerre ou, sous une forme ou une autre, dans un but servant à outrager la dignité humaine, car il est reconnu que les témoins de Jéhovah sont toujours des travailleurs de bonne volonté. Etait considéré comme «indiscipliné» dans ces camps diaboliques, quiconque ne se soumettait pas aveuglément à l'arbitraire et au traitement inhumain. Celui qui ose obéir à Dieu et à sa conscience n'est, comme on le sait, pas considéré comme «indiscipliné» en Allemagne nazie seulement. Toujours est-il que même Himmler a dû reconnaître que les témoins de Jéhovah comptaient parmi les travailleurs les plus consciencieux. Le fait que des années de mauvais traitement affaiblissent physiquement l'homme le plus résistant et qu'il se lasse d'obéir à des supérieurs cruels, n'étonnera personne. Personne ne sera non plus surpris que le rapport interprète comme paresse cette faiblesse physique. La cause du décès n'est pas indiquée sur la carte. Mais le Juge équitable sait punir les malfaiteurs à sa juste manière. La Parole de Dieu montre qu'il le fait ou le fera.

Beaucoup de personnes de bonne volonté ne disposent pas de l'instruction nécessaire pour se retrouver à elles seules dans les nombreuses tendances et opinions religieuses. Mais elles comprennent néanmoins que la persévérance au milieu de violentes persécutions doit reposer sur une force surhumaine. Cela paraît évident même aux profanes sans érudition que cette énergie spirituelle qui s'est ainsi manifestée, ne peut être qu'étroitement liée à la foi, c'est-à-dire à la vérité sur laquelle se base la foi. On comprend ainsi la répugnance qu'éprouvent les «bergers» de l'église pour ces témoignages de persévérance. L'héroïsme des témoins persévérants milite puissamment en faveur de leur sincère conviction et de la vérité du message proclamé. Car seule la véritable foi fait mûrir de tels fruits.

Vainqueurs du monde!

Le prince des ténèbres hait et persécute tous ceux qui osent intervenir ouvertement en faveur de Jéhovah et du Royaume de justice. La volonté, malgré les persécutions, de suivre le sentier de la droiture et de boire la coupe que le Père donne à ses fils, glorifie le nom du Très-Haut. C'est pourquoi l'apôtre écrit: «Mais dans toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés. Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni les choses présentes ni les choses à venir... ne pourront nous séparer de l'amour de Dieu...» (Romains 8: 37–39) Les martyrs qui ne se laissent pas écarter du service de l'évangile par la peine ou la peur, la persécution ou la faim ou la nudité, le danger ou l'épée, se montrent de vrais chrétiens. Leur message est la vérité et, partant, digne de toute attention. Que celui qui a des oreilles, entende; mais que celui qui méprise la vérité, se détourne du message de Jéhovah!

Le vrai guide de l'homme

« L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » — Deutéronome 8: 3; version de *Le M de Saci.*

Les humains doivent se décider ou bien à continuer à suivre la tradition et à rester ainsi dans les ténèbres, à ignorer le sentier de la vie, ou bien à chercher la connaissance dans la Parole de Dieu qui indique l'unique chemin menant à la vie éternelle. Les théories des hommes relatives à ce chemin sont en opposition flagrante avec la Parole du Dieu tout-puissant: ausssi est-il nécessaire, si l'on désire vivre, de les laisser résolument de côté pour accorder toute son attention à l'Ecriture sainte. Le Tout-Puissant, Jéhovah, inspira à de saints hommes des temps anciens les vérités qu'il voulait révéler pour le bien de l'humanité et qu'ils devaient retracer. Ainsi on lit à ce sujet: « Car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais c'est poussés par le saint esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu. » (II Pierre 1: 21) Et ceci: « Toute Ecriture (ou: toute l'Ecriture) est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli (soit parfait; *autre version*) et propre à toute bonne œuvre. » — II Timothée 3: 16, 17.

Quiconque est désireux d'obtenir l'approbation de Dieu doit marcher dans la droiture et a besoin d'y être conduit. La Bible, qui contient la parole du Très-Haut, est le véritable, le bon guide. « Ta parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier. » (Psaume 119: 105) Chez les créatures loyales la Bible éveille le désir de connaître les choses qui serviront à leur bien et celui de prier pour les obtenir. Jéhovah a mis de telles prières dans la bouche de ses serviteurs dévoués, et l'une d'elles est conçue en ces mots: « Eternel! fais-moi connaître tes voies, enseigne-moi tes sentiers. Conduis-moi dans ta vérité, et instruis-moi; car tu es le Dieu de mon salut, tu es toujours mon espérance. Eternel! souviens-toi de ta miséricorde et de ta bonté; car elles sont éternelles. Ne te souviens pas des fautes de ma jeunesse ni de mes transgressions; souviens-toi de moi selon ta miséricorde, à cause de ta bonté, ô Eternel! » — Psaume 25: 4–7.

Les sûres promesses divines appartiennent sans l'ombre d'un doute à ces sincères chercheurs de vérité. Dieu les accomplira; les textes suivants en font foi: l'Eternel est bon et droit: c'est pourquoi il montre aux pécheurs la voie. Il conduit les humbles dans la justice (dans le jugement; *version anglaise*), il enseigne aux humbles sa voie. Tous les sentiers de l'Eternel sont miséricorde et fidélité (et vérité; *autres versions*), pour ceux qui gardent son alliance et ses commandements (ou ses témoignages). » (Psaume 25: 8–10) « Car la parole de l'Eternel est droite et toutes ses œuvres s'accomplissent avec fidélité. » (Psaume 33: 4) « Car l'Eternel est bon; sa bonté dure toujours, et sa fidélité de génération en génération. » (Psaume 100: 5) « Car ta bonté s'élève au-dessus des cieux, et ta fidélité (ou ta vérité) jusqu'aux nues. » (Psaume 108: 5) « Ta justice est une justice éternelle, et ta loi est la vérité. » — Psaume 119: 142.

Celui qui désire être sage quant aux choses justes recherche la connaissance pure renfermée dans la Bible. « Les sages tiennent la science (ou la connaissance) en réserve, mais la bouche de l'insensé est une ruine prochaine. » (Proverbes 10: 14) « Celui qui aime la correction (les enseignements; *autres versions*) aime la connaissance; celui qui hait la réprimande est stupide. » (Proverbes 12: 1) « Un cœur intelligent acquiert la science, et l'oreille des sages cherche la science (la connaissance). » — Proverbes 18: 15.

L'homme sage qui suit la voie droite désire vivre éternellement et jouir de toutes les bénédictions que Dieu dispensera à ceux qui le craignent. Il n'y a *qu'un moyen* d'obtenir la vie; il consiste à connaître Jéhovah et Jésus-Christ et à pratiquer leurs commandements avec persévérance. « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. » (Jean 17: 3) Pour pouvoir plaire au Tout-Puissant et avoir l'espérance qu'il nous accordera la vie, il faut donc savoir qu'il est le seul vrai Dieu, Jéhovah, et que son Fils Jésus-Christ est le grand exécuteur de ses volontés. Il faut en outre craindre d'encourir sa défaveur. C'est ainsi que l'on commence à acquérir la véritable connaissance. « La crainte de l'Eternel est le commencement de la science [autrement dit de la connaissance]; les insensés méprisent la sagesse et l'instruction. » — Proverbes 1: 7.

Celui qui se fie à sa propre intelligence et méprise la Parole de Dieu est insensé. Nous lisons: « Confie-toi

Comment s'expliquer les actes de violence de l'époque actuelle?

Nous reproduisons ci-après un articulet de L. S. paru dans « La Tribune de Genève » des 3 et 4 mars 1946:

Beaucoup de gens s'étonnent des actes de violence qu'on signale un peu partout, et aussi bien dans notre pays, réputé paisible, que dans d'autres où il est plus facile de s'expliquer de pareils excès. Ici, c'est un ouvrier de campagne qui plante sa fourche dans le visage d'un de ses camarades de travail; là, c'est un individu qui roue de coups un enfant jusqu'à l'assommer à moitié; là encore, ce sont des consommateurs, inoffensifs en apparence, qui se prennent de querelle dans un café et qui finissent par s'entre-tuer. Le sang coule décidément avec facilité. Et les moralistes se penchent sur le problème, pour lui trouver une solution. Comme d'habitude, on accuse le cinéma, les romans policiers, l'alcool, le tabac, l'insuffisante fréquentation des catéchismes, l'affaiblissement de l'esprit familial, et je ne sais quoi encore.

Il ne faut pas contredire les moralistes professionnels, parce que ce sont de très puissants augures, assez vindicatifs.

Je crois cependant qu'une explication infiniment simple pourrait être avancée, « avec fruit », pour parler avec onction...

La guerre a accrédité la violence de telle manière qu'il faudra probablement un bon siècle pour se guérir de cette maladie, — car c'en est une. On remarque que ceux mêmes qui s'indignent, non sans raison du reste, contre certaines atrocités en souhaitent ou en applaudissent d'autres lorsque leur fanatisme s'en trouve satisfait. La société moderne est en régression, non pas de cent ou deux cents ans, ainsi qu'on l'a prétendu, mais de plusieurs milliers d'années. Si elle continue dans la voie où elle est engagée, nous ferons bientôt pitié aux chimpanzés. Et ce n'est vraiment pas une boutade: les mœurs de ces singes sont plus douces que les nôtres; dans quelque incertitude que nous puissons être sur leurs secrets desseins, nous sommes du moins assurés qu'ils ne disposent pas de moyens perfectionnés pour se faire du mal les uns aux autres. Que les peuples se contentent de se bombarder à coups de noix de coco, et la situation sera déjà bien améliorée.

J'ai vu ces derniers temps de fort

en l'Eternel de tout ton cœur, et ne t'appuie pas sur ta sagesse; reconnais-le dans toutes tes voies, et il aplanira (il dirigera; *version Martin*) tes sentiers. Ne sois point sage à tes propres yeux, crains l'Eternel, et détourne-toi du mal. » (Proverbes 3: 5–7) Suivre les traditions humaines, qui contredisent la Parole de Dieu, c'est suivre une mauvaise voie.

Complète

La Parole de Dieu est complète; rien ne doit lui être ajouté et rien ne doit en être retranché. Le Tout-Puissant étant la source de la vie, sa Parole en montre le chemin. Voici en quels termes cela nous est enseigné: « Vous n'ajouterez rien à ce que je vous prescris, et vous n'en retrancherez rien; mais vous observerez les commandements de l'Eternel, votre Dieu, tels que je vous les prescris. » (Deutéronome 4:2) « Toute parole de Dieu est éprouvée. Il est un bouclier pour ceux qui cherchent en lui un refuge. N'ajoute rien à ses paroles, de peur qu'il ne te reprenne et que tu ne sois trouvé menteur. » (Proverbes 30: 5 et 6) « Je déclare à tout ceux qui entendront les paroles de la prophétie contenue dans ce livre, que si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu le frappera des plaies qui sont écrites dans ce livre; et que si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du livre qui contient cette prophétie, Dieu l'effacera du livre de vie, l'exclura de la ville sainte, et ne lui donnera point de part à ce qui est écrit dans ce livre. » — Apocalypse 22: 18 et 19; *version de Le M. de Saci.*

Les religionistes des temps modernes, comme le firent jadis les pharisiens, retranchent de l'Ecriture sainte ce que Dieu a dit et mettent à la place leurs propres enseignements et la tradition. Ce faisant ils rendent la parole de Dieu inefficace et portent préjudice aux intérêts de ceux qui les écoutent; c'est pourquoi ils vont tous au-devant de la destruction. — Marc 7: 5–13.

L'homme qui suit le guide donné par le Très-Haut est sage. Il est possible qu'il ne soit pas instruit selon la science de ce monde, mais s'il s'efforce d'apprendre de la bouche de Dieu la justice et l'humilité il devient plus sage que les érudits religionistes soucieux d'enseigner au peuple leurs thèses. Il peut alors dire avec le psalmiste: « Tes commandements me rendent plus sage que mes ennemis, car je les ai toujours avec moi. Je suis plus instruit que tous mes maîtres [que mes maîtres de religion], car tes préceptes sont l'objet de ma méditation. J'ai plus d'intelligence que les vieillards, car j'observe tes ordonnances. » — Psaume 119: 98–100.

Nourriture spirituelle

Le chrétien entré en alliance avec Dieu pour faire sa sainte volonté a besoin d'aliments spirituels. Or, Dieu les lui donne en abondance. Toute parole sortie de la bouche du Tout-Puissant est vérité et nourriture pour l'esprit. « Des princes [des dominateurs] me persécutent sans cause; mais mon cœur ne tremble qu'à tes paroles. Je me réjouis de ta parole, comme celui qui trouve un grand butin. » (Psaume 119: 161 et 162) « J'ai recueilli tes paroles, et je les ai dévorées; tes paroles ont fait la joie et l'allégresse de mon cœur; car ton nom est invoqué sur moi, Eternel, Dieu des armées! » — Jérémie 15: 16.

Parce que des religionistes, des sages selon le monde, enseignent au peuple des doctrines humaines, et parce que les foules acceptent ces enseignements et dédaignent la Parole de Dieu, il règne sur toute la terre une famine spirituelle, une disette de vérité. Cet état de choses fut prédit comme suit: « Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, l'Eternel, où j'enverrai la famine dans le pays, non pas la disette du pain et la soif de l'eau, mais la faim et la soif d'entendre les paroles de l'Eternel. » — Amos 8: 11.

Telle est la raison pour laquelle Jéhovah s'est « levé » et envoie ses témoins porter son message de maison en maison. Toutes les personnes qui ont faim et soif de vérité ont ainsi l'occasion de l'entendre et de trouver le chemin de la vie. La prophétie d'Amos 8: 11 est donc en train de se réaliser; de même celle d'Esaïe 28: 21, puisque Dieu exécute son « œuvre étrange » dont il confie une part à ses serviteurs humbles et fidèles, au peuple qu'il s'est choisi. Cette œuvre de témoignage pour le nom et le gouvernement du Souverain suprême doit s'effectuer entièrement pour que puisse lui succéder l'acte ou le « travail inouï » divin, la bataille d'Armaguédon, qui opérera la destruction de l'organisation de Satan. Il faut par conséquent que les humains choisissent sans retard leur voie, qu'ils s'en remettent, soit à des conducteurs de ce monde, soit au conducteur parfait, Jéhovah, et au guide infaillible qu'est sa Parole. La déclaration ci-après de Josué a sa place ici: « Si vous ne trouvez pas bon de servir l'Eternel, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, ou les dieux que servaient vos pères au delà du fleuve, ou les dieux des Amoréens dans le pays desquels vous habitez. Moi et ma maison, nous servirons l'Eternel. » (Josué 24: 15) — Choisissez le guide sûr, suivez-le et vivez!

---

honnêtes personnes qui m'exprimaient leur tristesse à propos de ces actes de brutalité ou de cruauté dont chaque jour nous apporte quelque nouvel exemple. On ne peut qu'abonder dans leur sens lorsqu'elles disent que tout ça est déplorable. Mais quoi? Je m'étonne plutôt, pour ma part, que nous puissions encore nous risquer dans la rue sans être immédiatement éventrés, et que tout interlocuteur avec lequel nous avons un dissentiment ne réplique pas en nous étranglant ou en nous enfonçant un surin entre les omoplates. Il y a encore des hommes pacifiques et débonnaires, des humains vraiment humains, et c'est, si l'on y songe, admirable, après qu'on a enseigné au monde, par l'exemple, que la force compte seule et qu'elle possède en elle-même sa justification. Il y a aussi des hommes qui ne sont violents qu'en paroles. Nous devons leur être reconnaissants de cette modération. Leurs syllogismes ne nous convainquent pas toujours, mais du moment qu'ils renoncent à nous crever les yeux pour nous persuader tout à fait, vouons-leur la gratitude qui leur est due. Veillons cependant à nous tenir à l'écart des bonhommes un peu excités qui brandissent un poignard, une fourche, une pioche ou quelque autre instrument tranchant ou contondant.

L'auteur énumère entre autres les raisons invoquées par les moralistes, parmi lesquelles figure « l'insuffisante fréquentation des catéchismes ». Celle-ci ne peut certes pas expliquer les actes de violence qui se font toujours plus fréquents. Pourquoi cela? Parce que fréquenter les catéchismes ne signifie pas: obtenir l'instruction que les Maîtres souverains — Jéhovah Dieu et Christ le Roi — destinent aujourd'hui à tous les hommes de bonne volonté. La fréquentation des catéchismes par les quelque 500 ou 600 millions de chrétiens nominaux — catholiques et protestants — qui constituent la « chrétienté », n'a jamais empêché aucune guerre, aucune injustice.

L'auteur de l'article reproduit ci-dessus pense « qu'il faudra probablement un bon siècle pour se guérir de cette maladie » de la violence. Il dit cela tout en constatant que « la société moderne est en régression, non pas de cent ou deux cents ans,... mais de plusieurs milliers d'années ». Alors, qu'est-ce qui permet de penser que l'humanité s'engagera désormais dans la voie du progrès?! Il n'y a pas le moindre indice que tel sera le cas. Au contraire, la régression se fera toujours plus forte jusqu'à ce que notre vieux monde dominé par Satan et ses agents sur la terre sombrera définitivement dans la bataille d'Armaguédon, la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant. — Apocalypse 16: 16.

Vous demandez nous répondons

(Les questions suivantes sont contenues dans la lettre d'un pasteur réformé de la Suisse occidentale. La lecture de « La Tour de Garde » (Nov. 1945), articles intitulés « Organisé pour l'œuvre finale » et « l'organisation théocratique en activité », l'amena à demander des éclaircissements sur les points suivants:)

Le nom de Dieu

1. Pourquoi cette insistance à appeler Dieu « Jéhovah »?

Réponse:

Parce que c'est là le nom biblique de Dieu, celui sous lequel il s'est fait connaitre lui-même. Bien que ce nom revienne plus de 6000 fois dans l'Ecriture, beaucoup de prétendus chrétiens ne le connaissent pas. D'ailleurs la doctrine non biblique de la trinité est la cause de beaucoup de confusion au sujet de « Dieu ». Savants et profanes en effet pensent par erreur à « trois personnes en un seul Dieu », quand il est question de Dieu. En revanche il n'échappe pas aux connaisseurs que Jéhovah n'a jamais été « un en trois ». Jésus nomme le Père (dans Jean 17: 3) « le seul vrai Dieu » et Paul écrit « que pour nous il n'y a qu'un Dieu, le Père », mais les docteurs de l'église ont causé une confusion « babylonienne » au sujet de la personne ou « des personnes » de Dieu. Pour des raisons de clarté et parce que la Bible emploie des milliers de fois le nom de « Jéhovah », nous l'appelons aussi par son vrai nom. « Jéhovah... c'est là mon nom pour l'éternité. » — Exode 3: 15; Esaïe 42: 8.

Le nom des vrais chrétiens

2. Pourquoi ce nom de « témoins de Jéhovah » plutôt que celui que nous donnons plus volontiers de « témoins de Jésus-Christ », ou « chrétiens »?

Réponse:

Esaïe (62: 2) écrit du peuple de Dieu, qui marche dans la lumière: « et l'on t'appellera d'un nom nouveau, que la bouche de l'Eternel [Jéhovah] aura choisi ». De même que Jésus-Christ est appelé « le témoin fidèle et véritable » (Apocalypse 3: 14), et que dans l'Apocalypse (11: 3) il est question de « deux témoins », de même tous les vrais serviteurs du Très-Haut depuis Abel doivent être des témoins de Jéhovah. Il y eut avant Christ « une nuée de témoins » dont la foi est louée dans l'épître aux Hébreux, chapitre 11. Et d'après Esaïe 43: 12 Jéhovah nomme son peuple « ses témoins »: « Vous êtes mes témoins », dit Jéhovah. Ce nom est voulu de Dieu.

Religion

3. Qu'entendez-vous par « religion », « religionisme », « religionistes »?

Réponse:

Tout ce qui est opposé au vrai christianisme! Donc tout particulièrement: l'hypocrisie, les formes vaines du culte; selon Matthieu 15: 7–9: « Hypocrites!... ce peuple m'honore des lèvres; mais son cœur est bien éloigné de moi. C'est en vain qu'ils me rendent un culte; ils enseignent des préceptes qui ne sont que des commandements d'hommes », culte volontaire (Colossiens 2: 23: « sainteté qui se choisit elle-même », *Bible anglaise*), mais aussi culte des idoles, culte de Mamon, doctrines humaines, doctrines non bibliques, adoration humaine, culte des saints, culte des images et toutes les « abominations » de la prétendue chrétienté et du paganisme: toute cette fausse sainteté, nous la comprenons sous ce mot de religion. La vraie sainteté nous la nommons christianisme, vrai service de Dieu, vraie foi. La religion est dans ce sens la voie de la perdition ou de la mort, le christianisme le chemin de la vie. La religion est ténèbres, le christianisme est lumière. De même que le prince des ténèbres se déguise en « ange de lumière », de même la religion semble être aussi quelque chose de saint. Mais l'apparence trompe. L'enseignement même du développement du caractère a trompé beaucoup de personnes bien intentionnées: tous les hommes vertueux ne trouvent pas le chemin de la vie. Il y a des païens et des athées vertueux.

Les religionistes sont des adversaires du Royaume de Dieu: ils s'opposent à la proclamation de la bonne nouvelle d'un monde nouveau où la justice habiterait. Malheureusement presque tous les ecclésiastiques de toutes les églises et sectes appartiennent à ces adversaires religieux de la Théocratie.

Sans distinction pour tous?

4. « La Tour de Garde » (N° 11, 1945) s'applique-t-elle indifféremment aux catholiques romains, aux anglicans et aux réformés que nous sommes?

Réponse:

« La Tour de Garde » est écrite pour tous les hommes bien intentionnés qui croient à la Bible; elle veut leur montrer le chemin de la vie par une explication de l'Ecriture. Ce qui est dit des anciens, des diacres, des surveillants, des évêques et des surintendants de la prétendue chrétienté s'entend plus ou moins de toutes les confessions connues. Presque toutes rejettent l'œuvre biblique des témoins de Jéhovah et ne la reconnaissent pas comme œuvre de Dieu, ni comme accomplissement de la prédiction de Jésus dans Matthieu 24: 14: « Et cet Evangile du royaume sera prêché par toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations. Alors viendra la fin. » Les ecclésiastiques qui rejettent le témoignage biblique sont de mauvais bergers. Nous connaissons à peine une douzaine d'ecclésiastiques qui reconnaissent ouvertement notre témoignage purement biblique. Les catholiques romains tout particulièrement sont des adversaires fanatiques du témoignage des témoins de Jéhovah.

Tant de haine?

5. Pourquoi tant de haine vis-à-vis des Eglises (égoïstes, pro-fascistes, pro-nazies, etc....)?

Réponse:

Est-ce vraiment de la haine quand nous découvrons la vérité sur la collaboration des églises romaines et autres avec les tyrans sanguinaires? Est-ce de la haine quand nous montrons aux hommes de bonne volonté, qui empêche la diffusion du témoignage biblique en recourant au pouvoir spirituel et totalitaire? Etait-ce de la haine quand Jésus dit au peuple les paroles dures (Matthieu 23) dirigées contre les pharisiens et les scribes? — Il est vrai, nous haïssons la méchanceté des mauvais bergers qui veulent nous empêcher de proclamer la bonne nouvelle dans ces derniers jours. Jésus aussi et les apôtres haïssaient de cette manière l'iniquité. Nous haïssons aussi l'hypocrisie religieuse, comme notre Maître la détestait. Mais nous ne faisons de mal à personne et ne combattons pas avec des armes de fer mais avec le glaive à double tranchant de l'esprit. Des hommes bien intentionnés nous soutiennent dans cette lutte pour la vérité et la justice, lutte dirigée particulièrement contre l'hypocrisie religieuse.

Contradictions qui ne le sont qu'en apparence

Résistance au malin?

« Mais moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. » (Matthieu 5: 39) « Ne rendez à personne le mal pour le mal. » (Romains 12: 17) « C'est déjà certes un défaut chez vous que d'avoir des procès les uns avec les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt quelque injustice? Pourquoi ne vous laissez-vous pas plutôt dépouiller? » — I Corinthiens 6: 7.

«Otez le méchant du milieu de vous. » (I Corinthiens 5: 13) « Combats le bon combat de la foi. » (I Timothée 6: 12) Je me suis senti obligé « de vous exhorter à combattre pour la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes ». (Jude 3) Le magistrat [ou l'autorité constituée par les fonctionnaires de Dieu dans l'Eglise de Christ] ne porte pas l'épée en vain, « étant serviteur de Dieu pour exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal ». — Romains 13: 4.

« Les armes avec lesquelles nous combattons ne sont pas charnelles; mais elles sont puissantes, par la vertu de Dieu, pour renverser des forteresses. » (II Corinthiens 10: 4) C'est ainsi qu'il est possible aux vrais chrétiens de surmonter le mal sans faire eux-mêmes ce qui est condamnable. C'est en mettant à nu l'erreur, la fausseté, l'hypocrisie et les fausses doctrines religieuses par la diffusion de la lumière des vérités divines qu'ils renversent des « forteresses ».

Lorsqu'ils sont attaqués par leurs ennemis, ces chrétiens ne se défendent pas avec des armes matérielles, ils ne se vengent pas eux-mêmes, mais annoncent la colère de Dieu qui dit: « A moi la vengeance, à moi la rétribution. » Les disciples de Jésus préfèrent supporter l'injustice plutôt que de la commettre. « Car il vaut mieux souffrir, si telle est la volonté de Dieu, en faisant le bien qu'en faisant le mal. » (I Pierre 3: 17) Lorsqu'ils doivent souffrir par suite de leurs propres fautes, ils ne luttent pas contre le mal que leur cause la punition; et de cette manière ils obéissent à cet ordre du Seigneur: Ne résistez pas au méchant (*autres versions*: au mal).

Ils sont patients dans les choses qui les concernent personnellement, tandis qu'ils présentent un « front plus dur que le roc » (Ezéchiel 3: 9) aux ennemis de Jéhovah et de son Royaume, la Théocratie.

Profondeurs insondables

« O profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses jugements sont insondables, et ses voies incompréhensibles! » (Romains 11: 33) « Une science [ou connaissance] aussi merveilleuse est au-dessus de ma portée, elle est trop élevée pour que je puisse la saisir. » — Psaume 139: 6.

« Dieu nous les a révélées [les choses qu'il a préparées pour ceux qui l'aiment] par l'esprit. Car l'esprit sonde tout, même les profondeurs de Dieu. » — I Corinthiens 2: 10.

Avec l'esprit divin nous sondons les mystères du Très-Haut cachés dans l'Ecriture sainte. Il est bien naturel que le chrétien ne puisse saisir toute la profondeur de la sagesse de Dieu, mais néanmoins il y a une grande abondance de connaissances bibliques qui sont à sa portée. N'est-il pas écrit que le secret de l'Eternel est pour ceux qui le craignent? (Psaume 25: 14) Et Jésus n'expliqua-t-il pas à ses disciples qu'il leur était donné de connaître les mystères du Royaume des cieux? (Matthieu 13: 11) Il dit aussi: « Je te loue, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et de ce que tu les as révélées aux enfants. » (Matthieu 11: 25) La connaissance de Dieu et de Christ est indispensable pour l'obtention de la vie éternelle, ainsi que le prouvent les paroles du Maître. — Jean 17: 3.

Notre connaissance, pour le moment, n'est que partielle. Une foule de choses sont encore trop merveilleuses et « trop élevées » même pour l'esprit éclairé des fils de Dieu. Salomon le sage, l'Ecclésiaste, s'est exprimé à ce sujet comme suit (8: 17): « J'ai vu toute l'œuvre de Dieu. J'ai vu que l'homme ne peut pas trouver ce qui se fait sous le soleil; il a beau se fatiguer à chercher, il ne trouve pas; et même si le sage veut connaître, il ne peut pas trouver. » Cependant l'Ecriture sainte nous encourage à sonder les œuvres de Dieu. Nous lisons en effet: « La gloire de Dieu, c'est de cacher les choses; la gloire des rois, c'est de sonder les choses. » (Proverbes 25: 2) « Consultez le livre de l'Eternel, et lisez! » — Esaïe 34: 16.

Matière à réflexion

C'était peu après la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. Le pape Pie IX visitait un collège romain. Dans la salle où l'entouraient plus de cent personnes, il arriva que le plancher s'effondra soudainement sous leurs pieds. Le pape disparut avec tout ce monde dans un nuage de poussière. Un jeune homme, étudiant de Québec, avait instinctivement saisi la croix qui reposait sur la poitrine du pape et crié: « Saint père, l'absolution! » Et le saint père s'était écrié: « Vierge immaculée, aide-nous! » — Elle aida. Tous sortirent indemnes de cet accident.

« Schildwache », Nr. 10, 8 décembre 1945.

Espérons que la lecture de cette « Schildwache » ne nuira pas davantage aux personnes superstitieuses; sans quoi la dite chute dans l'abîme aurait tout de même des suites néfastes: un dommage spirituel.

L'« Immaculée-Conception » a-t-elle réellement aidé? Comment se fait-il que la « Schildwache » en soit si sûre? L'« Immaculée-Conception » est-elle capable, somme toute, de secourir? La Parole de Dieu n'enseigne-t-elle pas le contraire?

« Il ne manquerait plus que cela! » s'écrieront avec indignation les trop crédules partisans de la religion. Mais ces « âmes pieuses » savent-elles que selon les doctrines bibliques il n'a jamais existé de vierge « immaculée », c'est-à-dire exempte de l'hérédité du péché? La Parole de Dieu dit que seul Jésus n'hérita aucune des imperfections humaines, qu'il fut exempt de tout péché, personne d'autre. Joseph ne fut pas le père de Jésus; mais Marie, quoique bénie entre toutes les mères, était imparfaite par hérédité aussi bien que Rachel, Ruth, Esther et autres nobles femmes. Aucun des descendants d'Adam ne peut se glorifier devant Dieu. C'est là ce que la Bible nous apprend très clairement. Ainsi donc, cette assertion — qui ne fut confirmée par le pape qu'en 1845 — que Marie n'avait pas été atteinte par le péché originel, est absolument fausse. Oui; mais le catholique superstitieux s'émeut-il de ce que telle ou telle croyance soit en contradiction avec la Parole de Dieu?

Si d'après la Bible il n'y a jamais eu de « vierge immaculée », comment eût-elle pu secourir ces sinistrés?

Que se proposent les Témoins de Jéhovah
Les connaissez-vous vraiment

Une nouvelle secte?

Les témoins de Jéhovah ne sont pas aussi nouveaux que cela. Et les soi-disant chrétiens feraient bien d'user un peu plus prudemment du surnom de « secte »! Car c'est *ainsi* qu'on appelait déjà les vrais chrétiens de l'Eglise primitive. Vous connaissez pourtant la fin des Actes des Apôtres? On peut y lire ce que les Juifs de Rome dirent à l'apôtre Paul, lorsqu'il vint dans leur ville: « Nous n'avons reçu de Judée aucune lettre a ton sujet, et il n'est venu aucun frère qui ait rapporté ou dit du mal de toi. Mais nous voudrions apprendre de toi ce que tu penses, car nous savons que cette secte rencontre partout de l'opposition. » — Actes 28: 21, 22.

Examinez, vous aussi, sans préjugé!

Des adversaires et des ennemis perfides des témoins de Jéhovah n'ont prononcé que des paroles mensongères à leur égard. Mais les accusateurs ne sauraient prouver ce dont ils nous accusent. D'après les Actes des Apôtres (24: 13), l'instrument élu de Christ, l'apôtre Paul, s'est trouvé dans la même situation. C'est à tort que les orthodoxes traitent les témoins de Jéhovah de secte de la perdition, et les libéraux de rêveurs fanatiques, et parfois aussi, en mauvaise part, de communistes ou de « cinquième colonne », d'ennemis de l'Etat, de blasphémateurs, de perturbateurs de la paix religieuse. Toutes ces calomnies ne devraient pas empêcher les personnes honnêtes d'examiner sans parti pris le message biblique des témoins de Jéhovah. « Examinez toutes choses: retenez ce qui est bon! »

Témoins de la vérité divine

Combien de soi-disant chrétiens, réformés ou catholiques, savent que, selon les paroles de Jésus, tous les chrétiens doivent être des témoins du Très-Haut? — Le jour de l'Ascension, Jésus dit aux vrais disciples: « Mais vous recevrez une puissance, le saint esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins... jusqu'aux extrémités de la terre. »

Les témoins de Jéhovah sont précisément de ces témoins: Ils proclament le bon message du Royaume de Christ qui seul créera une paix et une justice durables sur terre. Ils prêchent aussi, selon la Parole du Seigneur, le « jour de vengeance de Dieu », le combat final de « l'agneau de Dieu » qui vaincra et détruira le dragon et le monde entier des ténèbres et des actes de violence — et cela de nos jours. La fin de ce monde de méchanceté est très proche, ainsi que le démontrent clairement les prophéties de Jésus, des apôtres et des prophètes. Les témoins de Jéhovah croient fermement à ces prédictions divines. Leur foi est dès lors raisonnable et parfaitement justifiée.

Nous invitons les hommes de bonne volonté à examiner les preuves bibliques de la fin du monde de Satan, à relever la tête et à se réjouir avec nous de ce que la délivrance est proche.

Que croient donc les Témoins de Jéhovah?

Les Témoins de Jéhovah se distinguent surtout par leur foi en les signes du temps de la fin, que Jésus nous a enseignés entre autres dans Matthieu 24 (ou Luc 21, Marc 13). Tout ce chapitre est plein de présages ou de preuves de la présence invisible de Christ. Un seul verset de ce chapitre est généralement connu dans la « chrétienté », c'est celui dans lequel il est dit que personne (d'alors) ne connaissait le jour et l'heure de l'avènement de Christ et de la fin du monde de Satan. Mais dans les autres 50 versets de ce chapitre, Jésus montre à ses disciples avides d'apprendre, à quoi ils reconnaîtront sa deuxième présence ou deuxième venue (invisible). Attendu que ce temps de la fin caractérisé par les signes prédits (guerre mondiale, tremblements de terre, épidémies, famines, etc.) est là depuis l'année 1914, nous vivons donc dans les derniers jours et c'est pourquoi l'espoir est justifié que cette génération actuelle ne passera pas avant que tout ce qui est écrit sur l'établissement du monde nouveau de Christ soit accompli. Pour cette raison, on peut aussi espérer que des millions d'hommes qui vivent actuellement ne mourront pas.

« Témoignage à toutes les nations »

Jésus enseigne clairement que les derniers jours seront comme les jours de Sodome et de Noe, avant la fin des méchants de ces époques. C'est dès lors un devoir de chrétien de mettre en garde son prochain contre le jugement menaçant: la plus grande détresse de l'histoire mondiale, le combat de Dieu, Armaguédon (Apocalypse 16: 16) est tout à fait proche. Celui qui veut être épargné, doit écouter à temps l'avertissement divin. En effet, Jésus prédit: « Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée... pour servir de témoignage à toutes les nations. Alors viendra la fin. » — Matthieu 24: 14.

Qu'est-ce qui distingue les Témoins de Jéhovah dans leur foi?

Les Témoins de Jéhovah croient à la Bible divinement inspirée, mais ils rejettent les dogmes ou les doctrines humaines.

Nous croyons, conformément aux Ecritures, à la résurrection des morts (dans le sens littéral du mot) et nous rejetons la doctrine antibiblique de l'« âme immortelle » de l'homme.

Nous croyons donc aussi au réveil et au rétablissement à l'état de perfection paradisiaque des justes et des (anciens) injustes, des bons et des méchants, s'ils se convertissent à Dieu au jour millénaire du jugement.

Nous croyons que Jéhovah Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et vive éternellement, et nous rejetons les doctrines antibibliques des tourments éternels et du purgatoire. Selon les Ecritures, le salaire du péché, c'est la mort et non les tourments éternels. Voir Apocalypse 20: 14 et 21: 8. L'étang de feu est une image de la seconde mort des incorrigibles.

Nous croyons au Royaume de Dieu sur la terre et non à un soi-disant « meilleur au-delà » sans dimensions quant au temps et à l'espace.

Les Témoins de Jéhovah considèrent Jéhovah, le Père, et Jésus-Christ, le Fils, comme l'autorité suprême. Ils rejettent les prétentions antibibliques des empereurs et des rois «par la grâce de Dieu ».

Nous croyons que Jésus, le Rédempteur, était sur terre un homme parfait, comme Adam avant sa chute (voir Romains 5: 12–19), et nous rejetons la fausse doctrine de la trinité, que Jésus et les apôtres ignoraient et dont ils n'ont jamais parlé.

Les Témoins de Jéhovah servent Dieu et non Mamon, ni les Césars de ce monde.

Nous croyons au rétablissement de

toutes choses, dont ont parlé de tous temps tous les saints prophètes (Actes 3: 19–23), et nous rejetons les espérances et les promesses des grands de ce monde, d'ériger la paix et la sécurité par des moyens humains sous des potentats égoïstes.

Nous espérons l'extermination des méchants, des boucs incorrigibles dans le combat de Dieu, Armaguédon, et nous rejetons les espoirs antibibliques d'établir la paix sur la terre par des bombes atomiques!

Nous plaçons notre espérance dans le Royaume de Dieu, où la volonté du Très-Haut sera faite sur la terre comme au ciel et ne nous occupons par conséquent pas, à la façon de sectes religieuses, du soi-disant « salut des âmes » de chacun en particulier.

Nous n'avons pas l'intention de convertir le monde par notre témoignage biblique. Mais nous savons que le message de la vérité de Jéhovah ne s'en retournera pas à vide, mais qu'il rassemblera les hommes sincères et leur montrera le sentier de la vie.

C'est pourquoi nous ne prêchons pas la morale et le développement du caractère, mais nous proclamons l'évangile du Royaume comme témoignage d'avertissement, lequel résoudra magnifiquement tous les problèmes de l'humanité!

Pourquoi les pasteurs sont-ils nos adversaires?

Est-il surprenant que les « pasteurs » qui se paissent eux-mêmes, haïssent la lumière de l'heureux message des témoins de Jéhovah?

Les ténèbres ont toujours haï la lumière, parce qu'elle dévoile les mauvaises œuvres. — Jean 3: 19–21.

Le clergé religieux était, à l'époque, aussi contre la prédication de Jésus; il était même contre les bonnes œuvres, telles que la guérison des malades. Aujourd'hui, il persécute de même les témoins de la vérité, bien qu'il soit obligé de reconnaître la fermeté observée par ces témoins par exemple à l'égard des criminels nazis.

Les « pasteurs » sont contre la proclamation de la vérité biblique, parce que la Parole de Dieu dévoile leurs fausses doctrines religieuses.

Les pasteurs et les prédicateurs des sectes sont aussi contre les témoins de Jéhovah, parce qu'ils croient qu'en même temps que la fausse doctrine de la trinité, nous rejetons aussi la qualité de Christ comme Fils de Dieu, ou bien que nous faisons peu de cas du sang du Rédempteur. Même quand nous leur donnons l'assurance formelle que nous croyons à l'ensemble des Ecritures, donc aussi à la précieuse rançon de Christ, beaucoup d'entre eux ne cessent de poursuivre les témoins de Jéhovah de leur malveillance et même de nous traiter d'athées. C'est ainsi que beaucoup de « pasteurs » travaillent encore à l'heure actuelle. Que celui qui se retrouve dans sa Bible, lise en corrélation avec ce qui précède, la semonce que Dieu fait aux pasteurs: Ezéchiel 34.

« Malheur aux pasteurs... qui se paissent eux-mêmes... »

Des pasteurs libéraux nous combattent parce que nous croyons aux magnifiques prophéties, par exemple à celle de la résurrection sur la terre, prise au sens littéral, ou bien parce que nous espérons que des millions d'humains ne mourront pas, Dieu détruisant la mort sur la terre, y compris toute la malédiction qui pèse sur la création.

Des pasteurs orthodoxes nous persécutent, parce que nous rejetons leurs doctrines humaines ou leurs dogmes ecclésiastiques, contraires à la Bible.

Mais la vérité triomphera de tels « pasteurs »!

« Cette bonne nouvelle sera prêchée pour servir de témoignage à toutes les nations »

Un de ces derniers mois les proclamateurs du groupe de Bâle qui font le service de la vente des revues dans la rue, ont écoulé 179 revues dans un laps de temps de 55 heures. Cela signifie qu'un exemplaire a été vendu toutes les 18 minutes.

Cette méthode de service se rapportant à la proclamation ne se borne toutefois pas à diffuser des imprimés. Les proclamateurs, avec leur sac en bandoulière, et sur lequel sont fixées une affiche, ainsi que les revues mises en vente, rendent aussi, de cette manière, un témoignage aux personnes qui ne prennent rien. Voici à cet égard une expérience qu'un proclamateur a faite et qu'il nous a rapportée:

« Je faisais dernièrement une deuxième visite complémentaire chez un couple. Je me servais de la brochure « Les débonnaires hériteront la terre ». Après avoir décrit la vignette du titre et lu comme exemple quelques passages de la Bible, je commençai à lire les chapitres et à les expliquer brièvement. Entre temps, le monsieur devait déjà avoir lu seul les premières lignes du chapitre suivant, car il dit soudain: « Ceci est aussi intéressant » et il continua de lire lui-même à haute voix.

Lorsqu'une heure après, j'interrompis l'étude, le couple exprima son admiration pour les merveilleuses promesses de Dieu concernant le monde nouveau. Le monsieur me demanda tout à coup: « Qu'est-ce que „La Tour de Garde"? » Je lui en montrai un exemplaire et lui expliquai brièvement le but de sa publication. Il désira alors s'abonner à cette revue biblique et sa femme se réjouit aussi beaucoup de la lire.

Je voulus savoir d'où ce monsieur connaissait « La Tour de Garde » et j'appris qu'il avait déjà observé plusieurs fois un témoin de Jéhovah qui, le samedi, offrait aux passants, sur une place publique, les revues « Consolation » et « Tour de Garde ». Le titre de la revue et aussi l'affiche que ce proclamateur théocratique portait fixée à son sac avaient éveillé son attention. »

Nous voyons ici une fois de plus comme toutes les circonstances contribuent à atteindre le but qui est celui de rassembler des disciples de toutes les nations.

L'église catholique a-t-elle faillli?

Dans la feuille catholique des missions, éditée par les paroisses catholiques de la ville de Bâle, on trouve la réponse suivante, bien catholique, à la question posée au sujet de la faute des églises de l'Allemagne:

Le pasteur Niemöller a déclaré le 28 août à Treysa: «... La véritable faute repose sur l'église, car elle seule savait que la voie prise menait à la perdition et elle n'a pas averti notre peuple, elle n'a pas mis à jour l'injustice commise et lorsqu'elle le fit, c'était trop tard ». Or, c'est à lui seul d'endosser la responsabilité de ces paroles. Ce serait en effet la plus grande injustice de reporter ses affirmations aussi à l'église catholique. Car elle s'est défendue et elle a mis le peuple en garde, aussi longtemps que c'était encore possible.

Pie XI a, déjà en 1937, dirigé son encyclique « En ardentes alarmes » contre l'idéologie du national-socialisme. Cette encyclique causa une profonde satisfaction dans le monde catholique, qui savait dès lors que l'Eglise, la protectrice de la véritable foi, avait arraché le masque à cette nouvelle terreur...

Il n'est pas non plus juste d'accuser l'église de n'être qu'une satellite, une courtisane, une flagorneuse de chaque régime au pouvoir, et que le pape se place régulièrement au côté du potentat du moment et soutient ses intentions.

« Missionsblatt » No. 1.

Dans cet ordre d'idées, la parole de Salomon le sage ne saurait mieux s'appliquer: « L'homme simple croit tout ce qu'on dit. Mais l'homme prudent est attentif à ses pas. » (Proverbes 14: 15) Examinons donc quelques démarches entreprises par l'église romaine, laquelle voudrait maintenant « s'en laver les mains »! Les chefs responsables de l'église romaine en Allemagne ont pourtant fait preuve avec suffisamment de ferveur de leur dévouement absolu pour ce gouvernement, dont les crimes indescriptibles sont maintenant révélés.

Nous extrayons les preuves ci-après d'une « Quellensammlung zum Gegenwartsverhältnis von Kirche und Staat » des éditions KIPA, Fribourg (Suisse), 1934: L'Episcopat catholique dans la révolution nationale de l'Allemagne 1933 — documents et matières, publiés par le Docteur Emil Franz. Jos. Müller.

Adaption ou flagornerie?

Avant sa prise du pouvoir, le national-socialisme était condamné par l'église, ensuite il fut, sans réserve, l'objet d'éloges convaincus. La susdite « Quellensammlung » rapporte à ce sujet:

La situation politique de l'Eglise après l'élection du Reichstag du 5 mars était extraordinairement difficile. D'une part la condamnation et l'interdiction du national-socialisme par l'autorité ecclésiastique étaient encore fondées en droit. D'autre part, la majorité populaire s'était placée derrière le gouvernement du Reich, guidé par le national-socialisme.

(Dans le « Völkischer Beobachter » No. 75 du 16 mars) ... on se plaignait ouvertement de ce qu'il ne s'écoulait pas une demi-année « sans que des évêques et des prélats du Centre ne déclarent l'incompatibilité du national-socialisme avec le christianisme et ne refusent aux nationaux-socialistes catholiques les sacrements, voire même la sépulture ».

L'Episcopat catholique...

Avant l'année 1933, l'Eglise « inflexible » interdit d'entrer dans les églises en uniforme du parti. Peu de temps après, elle trouva cependant bon de s'adapter à l'ordre nouveau:

En exécution de la déclaration de principe de la Conférence de Fulda, le cardinal Bertram édicta, en date du 29 mars, l'instruction suivante à l'intention du clergé, concernant l'attitude à observer dans leur activité sacerdotale à l'égard des adeptes du national-socialisme:

... Les membres pourront être admis en uniforme au service divin et aux sacrements, même s'ils se présentent en grand nombre.

L'Episcopat catholique...

Dans la lettre pastorale commune des évêques des diocèses de l'Allemagne, datée du 3 juin, signée par 6 archevêques et 15 évêques, un passage est ainsi conçu:

Chers diocésains! Si nous, évêques allemands, faisons valoir les revendications énumérées (liberté de presse cath., etc., Réd.), **il ne s'agit pas, bien entendu, d'une réserve cachée à l'égard du nouvel Etat. Nous ne voulons à aucun prix lui soustraire les forces de l'Eglise et il nous est interdit de le faire, car seule la force populaire, et la force divine qui coule à grands flots intarissables de la vie spirituelle, peuvent nous sauver et nous élever. L'Eglise ne doit pas se tenir à l'écart et encore moins faire preuve d'hostilité à l'égard de l'Etat, car une telle attitude serait funeste pour l'Eglise comme pour l'Etat.**

L'Episcopat catholique...

La susdite « force divine » qui s'écoulait soi-disant de la vie spirituelle, était évidemment en mesure de conférer au national-socialisme la consécration de la légitimité, mais tout comme dans l'église réformée, elle resta inopérante vis-à-vis des questions vitales. Et l'église romaine a l'audace de s'exclure avec superbe du meâ-culpâ de Niemöller. Quel était donc le but auquel tendait l'église dans le « troisième Reich »?

Du but suprême de l'église catholique d'Allemagne.

Le 29 juin, l'archevêque prêchait en la cathédrale de Fribourg. « L'archevêque exposait l'attitude que l'Eglise catholique observe à l'égard du peuple et de la patrie... L'Eglise catholique ne se lie à aucune forme de gouvernement; elle reconnaît le nouvel Etat et souhaite qu'il florisse et prospère pour le bien du peuple. L'Eglise catholique a sauvegardé en tout temps l'autorité de l'Etat, et nous catholiques lui devons l'obéissance »

Dans une grande manifestation des organisations catholiques de Carlsruhe, le 9 octobre, l'archevêque Gröber tint le discours de fête: « En principe, ... ce n'est pas un secret que l'archevêque se place entièrement derrière le gouvernement du Reich, parce qu'il sait ce à quoi tend le Chancelier: à un Reich allemand construit sur une base chrétienne, soutenu par les forces morales. »

Au nom de l'archevêché de Paderborn, l'évêque Baumann à Dessau fit auprès du ministère d'Etat d'Anhalt une déclaration de fidélité:

« ... Favoriser de toutes ses forces ... le gouvernement du Reich, telle

sera la tâche principale de l'autorité ecclésiastique et du clergé sous ses ordres... Notre but suprême est de faire de nos croyants des fidèles citoyens de l'Etat aussi bien que des membres fidèles de l'Eglise.»

L'Episcopat catholique...

Courbettes?

Le propos ci-après d'un ecclésiastique a valu à l'orateur un reproche de la part de la revue catholique germano-américaine de New-York «Aurora und Christenwoche» (8 septembre). Cette revue a, en effet, traité de «courbettes» indignes devant Hitler les déclarations suivantes:

A l'occasion de la réunion des jeunesses catholiques au stade de Neukölln, le 20 août, le vicaire général, prévôt de chapitre, Dr Steinmann, en remplacement de l'évêque Schreiber, malade, a prononcé un grand discours, dans lequel il dit entre autres: «...Ce que nous avons tous souhaité et cherché à obtenir, est devenu une réalité. Nous avons un Reich et un Führer et ce Führer nous le suivons fidèlement et consciencieusement... Nous n'avons pas égard à la personne, mais nous savons que celui qui est à notre tête, nous a été donné par Dieu comme Führer.»

(Se référant au reproche concernant les courbettes devant Hitler) **...le vicaire du chapitre Dr Steinmann répondit par une lettre ouverte, dont nous extrayons ce qui suit:**

«Pour un catholique, il ne peut y avoir aucun doute que le Gouvernement du Reich d'Adolf Hitler constitue, selon les conceptions catholiques sur l'Etat, l'autorité donnée par Dieu à l'Allemagne...»

L'Episcopat catholique...

Forte accentuation de l'autorité!

Dans la lettre pastorale précitée des évêques, il est fait ressortir expressément ce qui suit:

A part un plus grand amour pour la patrie et le peuple, notre époque se distingue par une accentuation surprenante de l'autorité et par l'exigence inflexible de l'insertion organique... dans l'ensemble de l'Etat... C'est précisément dans notre sainte Eglise catholique que la valeur et le sens de l'autorité revêtent une importance toute particulière et ont donné lieu à cette unanimité absolue et à cette force de résistance victorieuse, qu'admirent même nos adversaires. Il n'est donc nullement difficile à nous, catholiques, d'apprécier cette nouvelle forte accentuation de l'autorité dans l'Etat allemand et de nous y soumettre avec cet empressement, qui n'est pas seulement naturel, car nous voyons dans toute autorité humaine un reflet de la puissance divine et une participation à l'autorité éternelle de Dieu. (Romains 13: 1 et s.)

L'Episcopat catholique...

Christ, le Chef de la vraie Eglise, n'a pas reconnu les princes terrestres et leur père spirituel, le prince de ce monde, comme représentants de Dieu et ne s'est pas soumis à eux avec hypocrisie et des belles paroles. Il n'a pas installé des empereurs ni des gouverneurs, comme ses soi-disant «successeurs» à Rome. Il enseignait à ses disciples de ne pas craindre les hommes, de résister, si cela était nécessaire, aux rois et aux préfets et d'obéir à Dieu plutôt qu'à l'autorité terrestre. Nous avons appris du Maître que Satan est le dieu ou l'autorité spirituelle de ce monde. L'église romaine peut-elle nier cette vérité? N'est-elle pas aujourd'hui encore le panégyriste de toute forte autorité?

Le meilleur soutien de l'Etat nazi!

Le 11 juillet, Göring... nommait membre du Conseil d'Etat prussien nouvellement organisé, l'évêque Berning d'Osnabrück.

(Il déclara que) s'il a prêté le serment de fidélité comme Conseiller d'Etat prussien, cela n'a été, pour lui, rien moins qu'une formalité. «Les évêques allemands ont depuis longtemps déjà approuvé le nouvel Etat, ils n'ont pas seulement promis de reconnaître son autorité, comme cela va de soi pour tout catholique. Nous servons l'Etat avec un amour ardent et de toutes nos forces... Nous voulons prouver que les catholiques ne sont pas les plus mauvais soutiens du nouvel Etat. C'est dans ce sens que je me donnerai toute la peine possible.»

L'Episcopat catholique...

Douze ans plus tard, cette même église doit une fois de plus se donner toute la peine possible, pour «prouver» que l'église romaine a toujours condamné le national-socialisme, qu'elle n'a jamais soutenu cet Etat et ce gouvernement criminel et que tous ceux qui se réfèrent encore aujourd'hui aux beaux discours des plus hauts dignitaires de cette époque, sont des menteurs qui dénaturent les textes. Cette église croit aujourd'hui que Niemöller doit endosser lui-même la responsabilité de son aveu des fautes commises par les églises et que l'Eglise romaine est innocente comme un agneau! L'Eglise catholique n'est-elle pas aussi restée muette quand elle aurait dû parler? Ne s'est-elle pas aussi adaptée? — Du tout!

L'évêque Antonius Hilfreich de Limbourg s'est exprimé ainsi à la fête de clôture de la grande mission populaire à Francfort s/M.:

«Avant tout, il nous faut aussi engager nos forces pour le peuple et la patrie. Pour nous, ce n'est pas une adaptation à de nouveaux mouvements, c'est pour nous une vérité ancienne et évidente.»

(L'évêque Bornewasser de Trèves): En la cathédrale de Trèves, l'évêque exposa ce qui suit: «Nous sommes entrés dans le nouveau Reich la tête haute et le pied ferme et nous sommes prêts à le servir de toutes les forces de notre corps et de notre âme. Nous ne le faisons pas seulement par obéissance extérieure...»

L'évêque Ehrenfried de Würzbourg à son clergé: L'Eglise catholique s'est de tout temps placée au côté de l'autorité légale... L'évêque invite son clergé à s'abstenir de toute démonstration politique, à éviter toute critique de la nouvelle situation dans son activité sacerdotale, soit directement, soit indirectement par des comparaisons ou des allusions.

L'Episcopat catholique...

Ces citations extraites de l'excellente documentation catholique permettent à tous ceux qui savent raisonner, de se former un jugement positif sur la question, discutée, de la culpabilité des églises allemandes. — L'observation 3 de cet écrit catholique est ainsi conçue: «Cette collection revêt un caractère purement documentaire. Le choix des faits tend à l'objectivité historique et ne saurait être interprété comme exposé d'une opinion matérielle.»

Il sera difficile à nos lecteurs de trouver encore un exemplaire de cette collection de documents catholiques de l'année 1934. — Pour une raison facile à comprendre!

Un Chef que vous pouvez aimer et en qui vous pouvez avoir confiance! Un Chef qui récompense par la vie, la liberté et la justice, l'obéissance qu' nous lui vouons! Autour d'un tel Chef tous les peuples pourraient se réunir et travailler au bien-être commun, sans distinction de race et de couleur, et sans égard à leur nationalité et à leur croyance religieuse antérieures. Ce Chef-là vient d'entrer en scène. C'est lui qui doit jouer le rôle décisif et introduire les humains dans un Monde Nouveau, dans un Monde de Paix, quand bien même on ne parlerait de lui ni dans la politique internationale, ni dans les congrès religieux, ni dans les conférences.

Une nouvelle brochure

Le nouvel opuscule qui vient de sortir de presse

Le «Chef des Peuples»

a pour but de vous faire connaître ce Chef que, confusément, les peuples appellent depuis longtemps et dont ils ont un urgent besoin. Il se propose de vous expliquer comment vous pouvez vous ranger sous sa bannière et travailler sous sa direction pour votre bien durable.

Si vous désirez un ou plusieurs exemplaires de cette brochure pour la faire connaître à d'autres, vous pourrez vous la procurer aux conditions suivantes:

1 exemplaire 15 ct.
7 exemplaires 75 ct.
15 exemplaires 1 fr. 50
30 exemplaires 3 fr.

WATCH TOWER ALLMENDSTRASSE 39 BERNE